

**CACES CARISTE catégories 1, 3, 5**  
(Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)  
selon recommandation CRAM R 389

**DUREE : voir planning 2<sup>ème</sup> page**

- ▶ **pour conducteur débutant :**  
5 jours (35 heures)
- ▶ **pour conducteur expérimenté :**  
3 jours (21 heures) – du lundi au mercredi
- ▶ **recyclage :**  
**1 à 2 catégories :** 2 jours (14 heures) – lundi et jeudi de chaque session  
**3 catégories :** 3 jours (21 heures) – lundi, mardi et jeudi de chaque session

**OBJECTIFS :**

- ▶ Le conducteur doit être capable de
  - Réaliser les opérations de chargement de véhicules, de stockage et déstockage, de transfert de charges en utilisant plusieurs types de chariots élévateurs et d'attacheurs en appliquant les consignes de sécurité en vigueur en entreprise et sur la voie publique, en respectant une marge de productivité, D'assurer la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements utilisés,
  - Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

**PRE-REQUIS :**

- ▶ Savoir lire et écrire
- ▶ **Nécessité au préalable de faire passer la visite médicale spécifique cariste par le médecin du travail.**

**LIEU : FOUCHERANS**

**METHODES PEDAGOGIQUES :**

- ▶ Axées sur le vécu des personnes et leurs besoins spécifiques
- ▶ Liaison permanente entre la PRATIQUE et la THEORIE
- ▶ Aides audio-visuelles
- ▶ Les stagiaires devront penser à apporter une tenue vestimentaire adéquate
- ▶ Evaluation continue de la progression des personnes par exercices de contrôle selon référentiel
- ▶ 2 types de chariot sont utilisés, que ce soit en catégorie ou en énergie

**L'INTERVENANT :**

- ▶ Formateur spécialisé dans le domaine de la sécurité, avec expérience industrielle.

**COÛT :**

- ▶ voir tableau 2<sup>ème</sup> page
- ▶ Le coût comprend l'animation, la documentation remise au stagiaire, l'examen et ses résultats.

**CONTACT :**

- ▶ CCIJ – Tél. 03 84 24 15 76  
Virginie MONNIER

**CONTENU THEORIQUE**

**Module 1 - LA REGLEMENTATION et les TEXTES de la SECURITE SOCIALE**

- A – connaître les différentes instances et organismes de prévention ainsi que leur rôle
  - INSPECTION DU TRAVAIL
  - SERVICE PREVENTION DES CRAM
  - MEDECINE DU TRAVAIL
  - CONTROLE TECHNIQUE
- B – Connaître les responsabilités pénales encourues par le conducteur de chariot élévateur mettant en jeu sa sécurité et/ou celle d'autrui
- C – Connaître les conditions requises pour utiliser un chariot élévateur (formation, conditions délivrance de l'autorisation de conduite, conditions d'emploi des équipements de protection individuelle)
- D – Connaître les conditions de circulation en entreprise et/ou sur la voie publique répondant aux dispositions réglementaires (code de la route, protocole de sécurité, plan de circulation)
- E – Connaître les cas dans lesquels le conducteur doit se retirer d'une situation de travail présentant un danger grave et imminent pour lui ou pour des tiers.

**Module 2 - CLASSIFICATION et TECHNOLOGIE**

- A – Connaître les principales catégories de chariots, leurs caractéristiques fonctionnelles, utilisations courantes et leurs limites d'utilisation
- B – Connaître les principaux éléments de l'ensemble élévateur, du circuit hydraulique, du système fournissant l'énergie de traction
- C – Connaître les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse ...) et leur influence sur la distance de freinage du chariot
- D – Connaître les vérifications et les opérations de maintenance d'un chariot

**Module 3 - SECURITE**

- A – Connaître l'étude statistique des accidents graves survenus avec les chariots élévateurs
- B – Connaître les différents dispositifs de protection du conducteur dont est équipé le chariot
- C – Connaître la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation routière
- D – Connaître les risques liés à la mise en œuvre des différents carburants et des équipements électriques dont est doté le chariot
- E – Connaître les produits dangereux par leurs étiquettes et les réserves liés à leur manutention
- F – Connaître le bon usage des informations contenues dans un plan de circulation
- G – Connaître les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes.

\* projection de films sur la sécurité

\* QCM théorique

**MATERIELS UTILISE :**

Rétroprojecteur  
Combiné Télévision – magnétoscope  
Cassettes vidéo

**CONTENU PRATIQUE :**

**PLANNING :**

**LE CONDUCTEUR DE CHARIOT DOIT ETRE CAPABLE :**

- ▶ de réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot automoteur

Cela consiste à :

- vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
- vérifier à partir de la plaque de charge, que le chariot à disposition est adapté aux caractéristiques de la charge et aux conditions prévues de la manutention
- assurer les opérations et vérifications de prise et fin de poste
- circuler en sécurité avec un chariot : à vide, en charge, en marche avant ou arrière, en virage y compris avec une charge obstruant la visibilité et sur un plan incliné si nécessaire
- arrêter le chariot en sécurité
- effectuer les opérations de maintenance de son ressort
- rendre compte à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées

et suivant la catégorie du chariot :

- prendre et déposer une charge au sol
- effectuer une mise en stock et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- effectuer un gerbage et un dégerbage en pile
- assurer depuis le sol, le chargement ou le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
- assurer à partir d'un quai le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière
- effectuer la prise, la dépose et le transport d'une charge longue et/ou volumineuse.

**TEST / Evaluation :**

**Adéquation et Vérifications (Lecture de la plaque de capacité)**

**Pratique (circulation et exercices à thème)**

**SYNTHESE GENERALE AVEC LES CANDIDATS**

- du 21/05 au 25/05/12
- du 09/05 au 13/05/12
- du 04/06 au 08/06/12
- du 18/06 au 22/06/12
- du 02/07 au 06/07/12
- du 16/07 au 20/07/12
- du 10/09 au 14/09/12
- du 24/09 au 28/09/12
- du 08/10 au 12/10/12
- du 22/10 au 26/10/12
- du 05/11 au 09/11/12
- du 19/11 au 23/11/12
- du 03/12 au 07/12/12
- du 17/12 au 21/12/12

*La planification des stages est de la responsabilité de notre partenaire. Selon le nombre de stagiaires, les dates effectives de participation, vous seront communiquées par l'envoi de la convocation, dans le respect de la semaine que vous aurez désignée.*

**TARIFICATION 2012 :**

R. 389	TARIF H.T.	TARIF T.T.C
DEBUTANT (5 jrs) cat. 3 OU 5	690 €	825.24 €
DEBUTANT (5 jrs) cat. 3 ET 5	780 €	932,90 €
DEBUTANT (5 jrs) cat. 1,3 ET 5	795 €	951 €
EXPERIMENTE (3 jrs) cat. 3 OU 5	390 €	466.50 €
EXPERIMENTE (3 jrs) cat. 3 ET 5	495 €	592 €
RECYCLAGE (2 jrs) cat. 3 OU 5	390 €	466.50 €
RECYCLAGE (2 jrs) cat. 3 ET 5	495 €	592 €
RECYCLAGE (3 jrs) cat. 1,3 ET 5	595 €	711,62 €
TESTS RATTRAPAGE PRATIQUE	150 €	179.4 €

**Stage conçu et diffusé par :**

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura  
 Etablissement public  
 33 Place de la Comédie / BP 377 / 39016 Lons-le-Saunier cedex  
 / Tél 33/(0)3 84 24 15 76 / Fax 33/(0)3 84 24 54 62  
 E-mail : cci@jura.cci.fr

## BULLETIN D'INSCRIPTION CACES-CARISTE Catégories 1, 3, 5

Entreprise .....  
Nom du responsable .....  
Adresse .....  
Téléphone ..... Télécopie .....  
Siret .....

Souhaite inscrire Mr, Mme, Mlle : .....

Fonction dans l'entreprise : .....

N° de sécurité sociale : .....

A la formation suivante : **débutant (5 jrs) - expérimenté (3 jrs) - recyclage (2 jrs)**  
**(rayer les mentions inutiles)**

Dates de la formation : .....

Lieu de la formation : .....

Facturation directe à l'entreprise .....

Facturation à un organisme payeur : .....

*(Merci de préciser ci-dessus adresse et responsable de la gestion de votre dossier)*

Montant de la facturation : .....

### Renseignements CACES (à remplir obligatoirement) :

Le candidat :

nombre d'année d'expérience de conduite de chariot : .....

titulaire du permis B

Types de chariot utilisés par le candidat :

type 1 (transpalette à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol (levée inférieure à 1 mètre) - **NOUS CONSULTER AVANT INSCRIPTION.**

type 3 (chariots élévateurs en porte à faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kgs)

type 5 (chariots élévateurs à mât rétractable)

**Merci d'utiliser une fiche par stagiaire**

Date :

Signature du responsable :

Cachet de l'entreprise :